

Annexe 1

Projet présenté par l'Adéan, territoire lauréat



L'Alsace du Nord, vers un territoire à énergie positive.

Il n'y a pas de petits gestes si nous sommes 240 000 à les faire !



Le territoire du Pays d'Alsace du Nord s'étend sur 142 200 ha. Semi-rural et périurbain, sa population, 242 000 habitants, est globalement en croissance depuis de nombreuses années.

Terre d'énergies, l'Alsace du Nord a été hier pionnière dans l'exploitation pétrolière (1^{er} puits mondial de pétrole en 1745) et est aujourd'hui précurseur dans la recherche et l'exploitation de la géothermie profonde (1^{er} forage grande profondeur à Soultz sous forêts, 1^{ère} installation industrielle en cours de réalisation à Rittershoffen).

Le Pays d'Alsace du Nord, porté par l'Adéan, comprend 11 communautés de communes composées au total de 144 communes. Près de 80% d'entre-elles ont moins de 2000 habitants et disposent ainsi de ressources financières et humaines plus réduites pour mettre en œuvre des projets d'envergure.

L'Adéan est une association qui impulse et anime des projets structurants dans les domaines économique, emploi-formation, tourisme, environnement-énergie-climat.

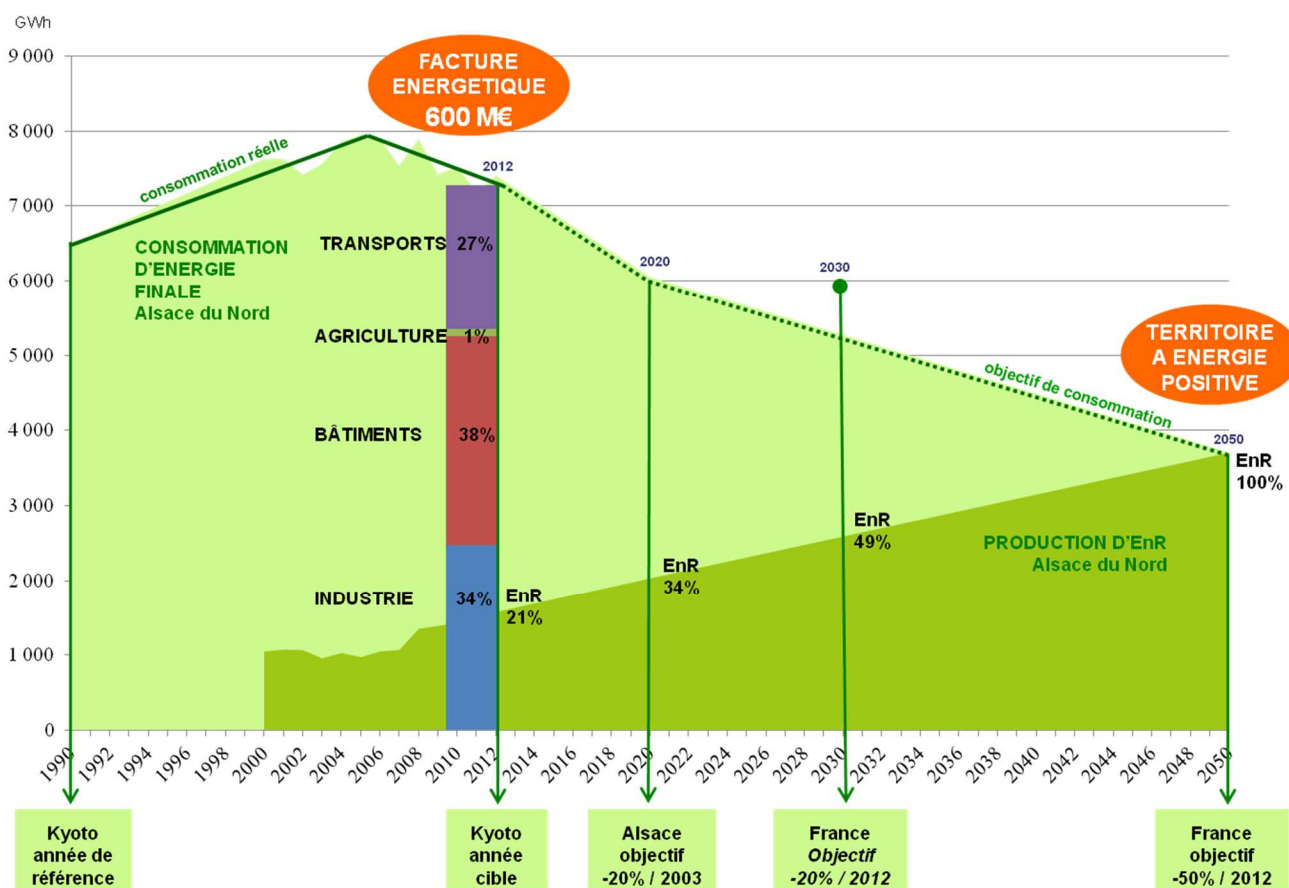
Elle a initié des actions en faveur du développement des énergies renouvelables, de la réduction des consommations d'énergie et des déchets du territoire avec notamment :

- **PEREN**, pôle d'excellence rural énergies nouvelles qui, de 2006 à 2009, a permis le développement de 16 projets représentant 5 millions d'investissements,
- **EIE Nord Alsace**, co-portage en 2006 avec la communauté de communes Sauer Pechelbronn et l'Ademe du 1^{er} espace info énergie rayonnant à l'échelle d'un pays en Alsace,
- **Promotion du compostage de proximité** avec, de 2006 à 2012, plus de 9000 foyers formés au compostage individuel et la mise en place d'un réseau de relais sur tout le territoire,
- **Le plan climat d'Alsace du Nord**, démarche volontaire initiée fin 2008 afin d'agir sur les 3 leviers principaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie : le bâtiment, les déplacements et les énergies renouvelables.



Plus largement, l'ensemble du territoire est entré dans une dynamique en faveur de la transition énergétique. Citons notamment la ville de Haguenau avec un agenda 21 labellisé (2010), la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en collaboration avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord avec un pôle d'excellence rural autour du bois construction (2011), le SCoTAN en révision Grenelle et le SCoT de la Bande Rhénane Nord Grenelle (2013).

Le projet « L'Alsace du Nord, vers un territoire à énergie positive » donne un cap à la stratégie de transition énergétique pour l'Alsace du Nord et une 3^e phase ambitieuse du plan climat énergie volontaire. L'objectif est d'atteindre une réduction de 20% des consommations d'énergie en 2020 et le facteur 4 en 2050.



La facture énergétique globale du territoire s'est élevée à 600 millions d'euros en 2013, un coût dont l'économie du territoire ne bénéficie pas. L'objectif est de transformer une partie de cette facture en :

- travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments et les emplois locaux induits
- transfert des déplacements en voiture individuelle vers les transports en commun, les modes actifs et le covoiturage
- productions locales d'énergies renouvelables et les emplois locaux induits
- transfert d'une partie des transports marchandises externes par le développement de productions alimentaires locales et les circuits courts de distribution ainsi que la diminution des déchets ultimes (transformation en ressources dans l'optique d'une économie circulaire).

Cette stratégie permettra de créer de la valeur ajoutée locale et d'éloigner le risque de précarité énergétique logement/mobilité des ménages tout en développant l'indépendance énergétique et en réduisant très fortement l'impact carbone de l'Alsace du Nord.



Le projet global prévoit 5 axes d'intervention :

• Le bâti

Atteindre l'objectif de réduction des consommations d'énergie de 20% de 2003 à 2020 suppose la rénovation BBC de 2300 logements / an en Alsace du Nord, un objectif dont nous sommes encore loin tant en quantité qu'en niveau de performance atteint, en qualité des travaux et en capacité de financement des particuliers. Le territoire dispose d'atouts et d'acteurs locaux motivés. Il s'agit de compléter les manques (expertise technique, conseil et aide au financement ...), coordonner, mutualiser, développer les initiatives exemplaires et amener l'ensemble du territoire à viser cet objectif.

Pour l'atteindre, plusieurs actions sont en cours ou en projet :

- Pérennisation des 2 postes de CEP, voire création d'un 3e poste (un économiste de flux vient effectivement d'être mis en place par la ville-centre de Haguenau),
- Redéploiement d'un 2ème espace info énergie Alsace du Nord (le conseiller sera en place à compter du 1^{er} septembre 2015),
- Mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique (lancement officiel le 4 septembre 2015).

Les fonds accordés par l'Etat dans le cadre de la démarche « territoire à énergie pour la croissance verte » (TEPCV) vont permettre de développer les opérations de rénovation basse-consommation exemplaires auprès des collectivités locales.

• La mobilité

Notre territoire semi-rural est organisé autour de la voiture, notamment pour les déplacements est/ouest ou de faible kilométrage, et souffre encore peu de saturation des voies routières. Un travail sur la l'information / sensibilisation des habitants et des entreprises, mais aussi sur des démarches plus structurantes d'aménagement est nécessaire.

Des actions ciblées sur les déplacements domicile-travail sont menées dans le cadre du plan climat en partenariat avec les partenaires compétents :

- accompagnement des entreprises pour développer l'écomobilité dans les déplacements domicile-travail de leurs salariés
- Promotion des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle en Alsace du Nord autour d'évènements (défi vélo et multimodal) et d'outils d'animation écomobilité mis à disposition des acteurs du territoire
- Accompagnement du développement du covoiturage sur le territoire et en transfrontalier (déploiement des aires de covoitages et suivi de leur fréquentation, promotion des pratiques en lien avec les 2 actions précédentes, relais dans les collectivités locales, ...)

Les fonds TEPCV sont destinés à stimuler le développement du maillage en itinéraires cyclables là où c'est nécessaire pour permettre et faciliter le changement de comportement des habitants et usagers du territoire.



- **Les énergies renouvelables**

La production d'EnR en Alsace du Nord est déjà relativement élevée (l'équivalent de 21% de la consommation) grâce aux énergies hydraulique, bois et géothermie profonde en cours. Pour la développer davantage, l'essentiel du potentiel se trouve dans des installations de plus faibles puissance mais massifiées, où la sensibilisation, l'animation de réseau et l'accompagnement de projets sont fondamentaux.

Une mission de développement des énergies renouvelables en Alsace du Nord a été expérimentée en 2014 et va se poursuivre sur 3 ans à partir de septembre 2015.

La bonification du fonds chaleur accordée sur les territoires à énergie positive lauréats apportera un atout supplémentaire pour le développement des EnR concernées.

- **L'aménagement du territoire**

Une collaboration avec les SCoT du territoire prévoit des actions communes d'étude, de création d'outils, de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités locales sur les leviers de l'aménagement du territoire (PLU / PLUi / AEU) pour favoriser la réduction des besoins énergétiques (déplacements et bâti).

Les fonds TEPCV vont ainsi permettre une meilleure identification des zones à enjeux mobilité en Alsace du Nord, la création d'un outil-conseil pour optimiser les aménagements locaux favorisant le report modal de la voiture vers les modes de déplacements alternatifs et une méthodologie pour développer l'aménagement durable d'un village autour d'une expérimentation pilote.

- **L'économie locale**

La création d'emplois dans l'économie « verte » est favorisée de manière transversale - en lien avec le bâti, les énergies renouvelables, les circuits courts alimentaires, le tourisme - par les actions TEPCV, plan climat et plus largement Adéan. Le développement d'une dynamique autour de l'économie circulaire sur une zone d'activités est également en projet dans le volet économique de l'Adéan.

La gouvernance et l'animation du projet de territoire associera tous les acteurs locaux pertinents (collectivités locales, professionnels du bâtiment, entreprises, associations, monde éducatif) à l'élaboration et la mise en oeuvre des actions ainsi que cela a déjà été réalisé au cours des 2 premières phases du plan climat volontaire.

La démarche « territoire à énergie positive » sera notamment menée en collaboration étroite avec les 2 SCoT principaux du territoire, la ville centre de Haguenau et les 2 communautés de communes retenues comme territoire à énergie positive en devenir et qui joueront un rôle moteur vis à vis des autres acteurs.

Un programme de **mobilisation des collectivités locales** est parallèlement mis en place afin de susciter leur contribution sur les différents axes d'actions choisis.



Objectifs à court terme (TEPCV et plan climat)	Objectifs à moyen terme
<p>Bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 à 6 bâtiments publics rénovés BBC (TEPCV) • 50 maisons rénovées BBC (PCET) 	<p>Bâti</p> <p>Massification des rénovations globales BBC dans les maisons logements et les bâtiments publics.</p> <p>Une majorité d'artisans du bâtiment du territoire formés à la rénovation énergétique performante.</p> <p>-20% consommation d'énergie / 2003 du secteur bâtiments.</p>
<p>Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 à 20 km linéaires d'itinéraires cyclables réalisés (TEPCV) • Déplacements domicile-travail : 8 000 salariés ciblés dans 20 nouvelles entreprises mobilisées et accompagnées (PCET) 	<p>Mobilité</p> <p>Maillage optimisé en itinéraires cyclables et aires de covoiturage.</p> <p>Désaturation des parkings des principales gares de rabattement gare grâce au développement de la multimodalité avec le vélo et le covoiturage.</p> <p>Report modal de la voiture vers le train, le vélo et le covoiturage des salariés pour leurs déplacements domicile-travail permettant d'inverser (baisse) la courbe d'évolution des émissions des GES liés au transport.</p>
<p>EnR</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 2 projets de méthanisation territoriaux • 1 projet industriel de géothermie profonde en activité (Roquette) 	<p>EnR</p> <p>La production d'EnR représente l'équivalent de 34% de la consommation d'énergie du territoire.</p>
<p>Économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 projet économie circulaire en animation au niveau d'une zone d'activité 	<p>Économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 M€ de travaux de rénovation maisons BBC - 5 M€ de travaux de rénovation de bâtiments publics - 190 emplois bâtiments préservés ou créés - +450 GwH d'EnR produites sur le territoire (2012 à 2020), correspond à un équivalent facture de 40 M€ et leurs emplois induits

